

LIEU D'ACCUEIL / DE CONSULTATION

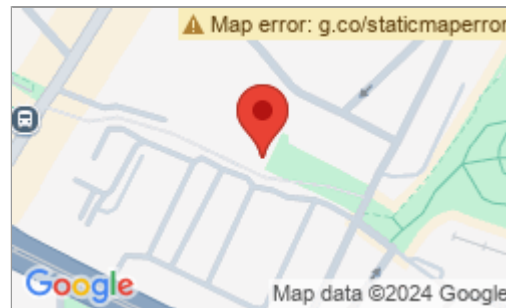
CASP - PÔLE DROIT ET JUSTICE

22 rue de la Saïda
75015 PARIS

Tél : 01 45 30 68 60

Site web : www.casp.asso.fr/structure/ville-15e-ville-19e/

Contact mail : pad15@arapej.casp.asso.fr



HORAIRES

Secrétariat

Lundi: 14h-17h30 - Mardi et Mercredi: 9h30-13h et 14h-18h0 - Jeudi: 9h30-13h et 14h-19h30 -Vendredi 14h-17h30

COVID -19

Accueil avec respect des gestes barrières.

ACCUEIL

Public accueilli : personnes en grande difficulté, démunies, en situation de précarité face à des problèmes juridiques et administratifs.

Conditions d'admission : Lieu ouvert à tous : Informations et consultations juridiques : sur rendez-vous

Modalité de contact : Uniquement sur rendez-vous pris auprès de l'accueil ou par téléphone - Deux permanences du Pôle Droit et Justice dans le 15eme arrondissement de Paris et dans le 19eme (53 rue Campans).

Fonctions : Educateur.rice spécialisé.e, Psychologue, Directeur.rice, Secrétaire

ACTIVITÉS

SOIN

Stage de sensibilisation :

- Toxicomanie

SOINS RÉSIDENTIELS

Hébergement de transition :

- Autre
-